Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OPÉRATION VERCINGÉTORIX

Quatre collectes volontaires d'armes organisées en 2026

Le Canton reconduit en 2026 l'opération Vercingétorix, qui permet de remettre volontairement des armes et des munitions dans un cadre sécurisé, avec quatre demi-journées de collecte organisées à travers tout le canton.

Afin de renforcer le contrôle et le suivi des armes en déshérence, l'opération Vercingétorix offre les conditions favorables à la remise volontaire d'armes, privées ou privatisées, devenues indésirables. Les munitions peuvent aussi être rapportées dans le cadre de cette opération.

Depuis 2013, ce sont plus de 3'000 armes qui ont pu être ainsi récoltées, et près de 4'000 kg de munitions. Fort de ce bilan positif après plus de 10 ans d'exercice, le Canton reconduit en 2026 l'opération désormais organisée à un rythme bisannuel.

Quatre demi-journées de collecte dans le canton

Dans le cadre de cette opération, le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) organise quatre demi-journées sur le canton :

- Aigle : samedi 12 septembre 2026, de 9h à 11h30, Salle de l'Aigle ancienne, avenue des Glariers 22, 1860 Aigle
- Payerne : samedi 12 septembre 2026, de 13h30 à 16h, salle polyvalente sportive, avenue de la Promenade, 1530 Payerne
- Yverdon-les-Bains : samedi 26 septembre 2026, de 9h à 11h30, La Marive, abri PC, quai du Nogent 1, 1400 Yverdon-les-Bains
- Prangins : samedi 26 septembre 2026, de 13h30 à 16h, ORPC Nyon, route de l'Etraz 120, 1197 Prangins

Un dépôt possible toute l'année

Pour rappel, il est également possible de déposer en tout temps des armes et munitions auprès du poste de rétablissement de l'Arsenal de Morges, ouvert le lundi ainsi que du mercredi au vendredi de 7h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45, et le mardi

en continu de 7h30 à 18h30 (hors vacances scolaires). Les armes et munitions peuvent également être déposées tout au long de l’année auprès des postes de gendarmerie du canton.

Les autorités en charge de la sécurité encouragent ainsi les personnes concernées à profiter de ces collectes, ou à s’adresser en permanence à l’Arsenal de Morges ou aux postes de gendarmerie du canton, pour rapporter les armes et munitions qu’elles estiment inutile de conserver à domicile.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 19 août 2026

DJES, Louis-Henri Delarageaz, chef du Service de la sécurité civile et militaire